

# Le budget 2013

de la **STL**



Laval 2031  
**Une ville en mouvement**  
Plan de mobilité durable  
Document de consultation  
Juin 2011



## TABLE DES MATIÈRES

LA STL COMPTE SE POSITIONNER COMME LEADER DANS LE DOMAINE DE LA MOBILITÉ DURABLE.....	3
--	---

### **Budget 2013**

BUDGET 2013 – ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT.....	7
ANALYSE DES REVENUS.....	9
ANALYSE DES CHARGES, DU FINANCEMENT ET DES AFFECTATIONS.....	11
GRILLE TARIFAIRE .....	15
PROGRAMME TRIENNAL D’IMMOBILISATIONS.....	17

### **Annexes**

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES.....	27
ACTIVITÉS D’INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES.....	29
DÉFINITION DES RUBRIQUES DE REVENUS, DE CHARGES, DU FINANCEMENT ET DES AFFECTATIONS.....	31



## LA STL COMPTE SE POSITIONNER COMME LEADER DANS LE DOMAINE DE LA MOBILITÉ DURABLE

D'ici la fin de 2012, la STL prévoit atteindre une hausse d'achalandage de 2,2 % comparativement à 2011 et de 10,6 %, par rapport à 2003. Il s'agit d'une solide performance, compte tenu de la baisse d'achalandage anticipée de près de 16 % provoquée par l'ouverture des trois stations de métro à Laval. Ce résultat impressionnant découle du choix de la STL de tirer parti de l'arrivée du métro pour accroître significativement l'offre de service en l'augmentant de plus de 30 %.

Cette augmentation notable est également attribuable à l'excellence de notre performance, notamment, de la fiabilité et de la ponctualité, dont les niveaux s'inscrivent aujourd'hui parmi les meilleurs au monde, ainsi qu'aux nombreuses réalisations mises en place pour répondre aux besoins de la clientèle. Les outils d'information en temps réel et le programme Alerte au smog sont autant d'initiatives novatrices qui ont contribué à rendre nos services plus attrayants et toujours plus efficaces. À preuve, le pourcentage des clients satisfaits a atteint 89 % en 2012. Ces résultats obtenus constituent bel et bien une assise solide sur laquelle nous pouvons bâtir.

De plus, comme la STL est soucieuse d'offrir des services de transport collectif de qualité à la population lavalloise, il était naturel qu'elle se soit associée à l'élaboration du Plan de mobilité durable de Laval. Les engagements pris dans ce plan nécessiteront des actions concertées et une volonté ferme de faire de Laval un milieu moins dépendant de l'automobile. Et la STL fait naturellement partie de la solution!

À cet égard, la STL déposera sous peu un nouveau plan stratégique 2013-2022 qui s'appuie sur le chemin déjà parcouru et s'inscrit dans la mouvance du Plan de mobilité durable de Laval. Ce nouveau plan devra permettre de renforcer la vision de la STL afin de se positionner comme leader en matière de mobilité durable, par l'innovation, la qualité du service et la mobilisation de tous les acteurs. Cette vision sera mise en œuvre à travers deux grands objectifs que se donne la STL pour les dix prochaines années :

- Hausser l'achalandage de 40 % d'ici 2022.
- Diminuer les émissions de gaz à effets de serre.

Au-delà des projets spécifiques liés à l'atteinte de ces objectifs, la STL devra bien sûr s'assurer d'avoir les moyens financiers nécessaires et des processus d'affaires irréprochables.

Ce budget 2013 témoigne naturellement de notre volonté de concrétiser les orientations du nouveau plan stratégique 2013-2022.

### Hausser l'achalandage :

Pour hausser l'achalandage, nos efforts se porteront principalement sur le développement et l'optimisation du réseau. Pour y arriver, la STL veut augmenter et améliorer l'offre de service, revoir celle-ci afin de mieux répondre aux besoins de sa clientèle et améliorer sa performance.

En conséquence, nous prévoyons une augmentation de l'offre de service de 3,3 % en 2013 pour répondre à l'augmentation d'achalandage projetée de 4,2 %. Ainsi, les 268 autobus de la STL parcourront 16,5 millions de kilomètres. Nous déploierons également beaucoup d'énergie afin de préparer et de planifier le futur par la poursuite du programme de recherche qui nous permettra de repenser le réseau actuel. Au cours des prochaines années, l'élément central de la stratégie de la STL sera la mise en place d'un réseau de voies réservées, ainsi que des systèmes de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) sur les grandes artères de Laval. En collaboration avec l'Agence métropolitaine de transport (AMT), un vaste programme d'études est en cours afin d'identifier les meilleures mesures à implanter sur les principaux axes routiers et d'établir la priorité des travaux à effectuer.

La STL a également la volonté d'améliorer l'expérience client en visant un niveau élevé de la qualité de ses services. Elle veut aussi continuer d'être une chef de file dans l'utilisation des nouvelles technologies pour fournir une information fiable et immédiatement utile à sa clientèle. Parallèlement, et afin de bien définir nos stratégies, il est fondamental de bien comprendre les besoins de notre clientèle par rapport à la mobilité. C'est dans ce contexte qu'en 2013, la STL finalisera une vaste étude de marché.

## **Diminuer les émissions de gaz à effets de serre :**

L'augmentation de l'achalandage va grandement contribuer à la diminution des émissions de gaz à effets de serre. Cependant, plusieurs autres actions complémentaires peuvent et doivent aussi être entreprises par la STL afin d'atteindre cet objectif. Elle entend donc mettre en place différentes stratégies telles qu'améliorer l'efficacité écoénergétique de ses véhicules.

À cet égard, un projet d'évaluation d'un véhicule entièrement électrique est en cours et une étude des impacts sur les opérations de l'introduction de ce type de véhicule sur sa flotte actuelle est prévue. Parallèlement, la STL a clairement indiqué son intention de n'acheter que des véhicules à technologie hybride, dès 2014.

Une autre façon de réduire les gaz à effets de serre consiste à mettre en place des solutions écoénergétiques et innovantes. Pour les conducteurs d'autobus, un projet de formation pour un programme d'éco-conduite est prévu au budget 2013.

En 2012, la STL a également déployé un nouveau service nommé Solution mobilité durable. Ce projet vise à sensibiliser les grands employeurs de Laval afin de trouver, avec eux, des solutions de mobilité durable pour leur personnel, qu'il s'agisse de transport collectif, de covoiturage, de transport actif ou de gestion du stationnement, par exemple.

Tous ces projets devront permettre une réduction substantielle de la consommation de carburant.

### Viser l'excellence d'affaires :

Pour réussir l'atteinte de ces objectifs, la STL doit miser sur une équipe mobilisée et compétente ainsi que se doter des meilleures pratiques d'affaires. À cet effet, la Société est maintenant signataire engagée de la Charte de l'Union internationale des transports publics (UITP) du développement durable. La STL s'engage ainsi à adopter des pratiques respectueuses des volets sociaux, économiques et environnementaux du développement durable. Par ailleurs, avec l'aide du Mouvement québécois de la qualité, la STL établira un plan d'action visant l'amélioration continue de ses processus.

La STL poursuit également son plan de renouvellement de ses applications de gestion des opérations et de l'entretien ainsi que le maintien et le développement de ses actifs.

### Se donner les moyens financiers :

Même si la situation financière des transports collectifs s'est beaucoup améliorée au cours des dernières années, l'enjeu du financement demeure. Comme la STL doit répondre à l'augmentation de la demande, entretenir et maintenir ses actifs, développer de nouveaux services et de nouveaux systèmes, des efforts financiers additionnels de la part de nos partenaires seront requis. Cette constatation est mise en lumière dans le nouveau plan stratégique 2013-2022.

La consultation sur le financement du transport en commun menée cette année par la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) en témoigne. En effet, à la suite d'un consensus régional, la CMM a rendu public un rapport qui recommande une hausse de la taxe sur l'essence pour combler les besoins additionnels de financement du transport collectif métropolitain. Cette source de financement est équitable, car la consommation d'essence reflète l'utilisation du réseau routier. De plus, la taxe sur l'essence contribue à la lutte au changement climatique, en favorisant une utilisation moindre de la voiture et l'achat de voitures moins énergivores.

Non seulement le financement doit être suffisant, mais il doit être stable, indexé et prévisible. Si la problématique du financement des grands projets métropolitains a beaucoup retenu l'attention ces derniers temps, la nécessité d'assurer au transport local le financement dont il a besoin est une exigence tout aussi importante.

Le budget 2013 vient préciser les interventions que la STL veut mettre en place pour les prochaines années afin de concrétiser les engagements du nouveau plan stratégique. L'année 2013 sera pleine de défis, et toute l'équipe de la STL est prête à les relever!

*Jean-Jacques Beldié*

---

Jean-Jacques Beldié, Président

*Guy Picard*

---

Guy Picard, Directeur général



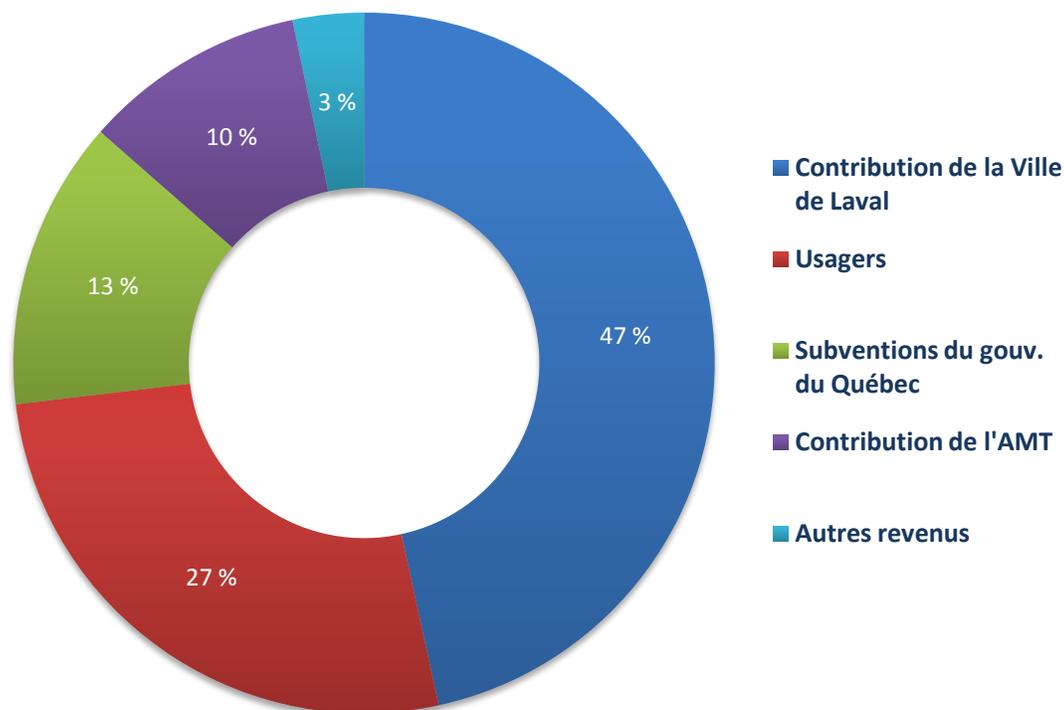
## BUDGET 2013 – ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

<i>(en milliers de \$)</i>	Budget 2013	Budget 2012	Écart \$	Écart %
<b>REVENUS</b>				
Contribution de la Ville de Laval	55 550	55 550	-	-
Usagers	31 639	30 706	933	3,0
Subventions du gouvernement du Québec	15 921	14 523	1 398	9,6
Contribution de l'AMT	12 237	14 131	(1 894)	(13,4)
Autres revenus	3 902	3 536	366	10,4
	<b>119 249</b>	<b>118 446</b>	<b>803</b>	<b>0,7</b>
<b>CHARGES</b>				
Salaires et avantages sociaux	72 520	68 509	4 011	5,9
Carburant	9 424	8 509	915	10,8
Contrats de transport adapté	7 688	7 804	(116)	(1,5)
Contribution à l'AMT	7 356	6 663	693	10,4
Honoraires et contrats	4 947	4 622	325	7,0
Autres charges de fonctionnement	4 592	4 338	254	5,8
Entretien et réparation des véhicules	4 147	4 165	(18)	(0,4)
Frais de financement	2 918	3 605	(687)	(19,0)
Réserve statutaire	1 762	1 750	12	0,7
Amortissement	13 415	11 375	2 040	17,9
	<b>128 769</b>	<b>121 340</b>	<b>7 429</b>	<b>6,1</b>
<b>Conciliation à des fins fiscales :</b>				
<b>Amortissement</b>	<b>(13 415)</b>	<b>(11 375)</b>	<b>(2 040)</b>	<b>17,9</b>
<b>Financement</b>	<b>3 493</b>	<b>4 045</b>	<b>(552)</b>	<b>(13,6)</b>
<b>Affectations</b>	<b>402</b>	<b>4 436</b>	<b>(4 034)</b>	<b>(90,9)</b>
	<b>119 249</b>	<b>118 446</b>	<b>803</b>	<b>0,7</b>



## ANALYSE DES REVENUS

### RÉPARTITION DES REVENUS 2013



### Faits saillants – revenus 2013

Le budget de fonctionnement de l'année 2013 de la STL, constitué de l'ensemble de ses revenus, s'élève à 119,3 M\$, ce qui représente une hausse de 0,7 % par rapport au budget 2012.

### Contribution de la Ville de Laval

La contribution de la Ville de Laval demeure stable à 55,6 M\$. Cette contribution représente toujours la part la plus importante des revenus de la STL, soit 47 % des revenus totaux.

## Usagers

En 2013, la Société poursuivra ses efforts afin d'attirer encore plus de passagers sur son réseau. L'implantation de diverses mesures visant à améliorer et encourager le transport collectif devraient favoriser la croissance de la clientèle. Notons par exemple que le tarif comptant sera maintenu à 3 \$ afin d'encourager les usagers occasionnels à utiliser le transport collectif et peut-être ainsi les amener à adopter ce mode de transport. La contribution des usagers devrait donc augmenter de 0,9 M\$, pour atteindre 31,6 M\$.

## Subventions du gouvernement du Québec

La hausse de 9,6 % des subventions gouvernementales est attribuable principalement au déplafonnement anticipé de la contribution payable à la Société en vertu du Programme d'aide gouvernementale à l'amélioration des services en transport en commun du gouvernement du Québec (Fonds vert). En effet, la contribution versée par le ministère des Transports du Québec est estimée à 10,5 M\$ en 2013, comparativement à 8,5 M\$ en 2012. Cette subvention couvre 50 % des coûts directs d'exploitation associés à l'augmentation de l'offre de service admissible.

La subvention payable en vertu du Programme d'aide au transport collectif de personnes diminuera de 0,6 M\$ en raison de la diminution des investissements.

## Contribution de l'Agence métropolitaine de transport

La contribution de l'AMT diminue de 1,9 M\$ par rapport au budget 2012. Cette variation provient de l'impact du cadre financier proposé par la CMM sur le budget de la STL.

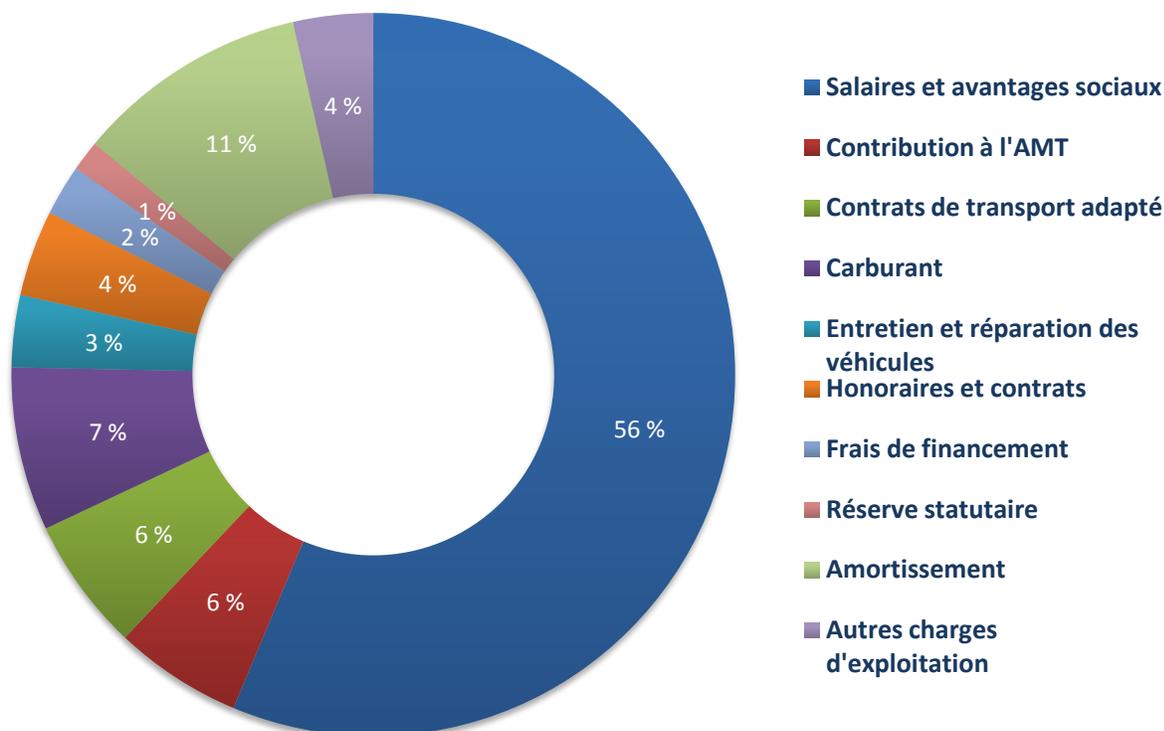
En effet, en 2012, un montant de 9 M\$ avait été inclus au budget de la Société à titre de contribution à recevoir, tandis que pour 2013, cette contribution est estimée à 7 M\$. Ce montant s'appuie sur une hypothèse de reconduction pour les années 2012 et 2013 du décret sur les modalités et conditions des versements du produit de la majoration de la taxe sur les carburants applicable sur le territoire de l'AMT.

## Autres revenus

L'augmentation des autres revenus d'environ 0,4 M\$ provient essentiellement des revenus tirés des contrats de transport avec le ministère des Transports du Québec pour les mesures de mitigation.

## ANALYSE DES CHARGES, DU FINANCEMENT ET DES AFFECTATIONS

### RÉPARTITION DES CHARGES POUR 2013



### Faits saillants – charges, financement et affectations 2013

L'ensemble des charges de la STL progresse de 6,1 % en 2013. Cependant, l'augmentation des charges de fonctionnement, excluant l'amortissement, est plutôt de l'ordre de 4,9 %. L'augmentation est principalement attribuable à la hausse de l'offre de service de 3,3 % ainsi qu'à l'augmentation du coût du carburant et de la quote-part des coûts d'exploitation des trains de banlieue.

### Salaires et avantages sociaux

La rémunération continue de représenter la part la plus importante des charges, avec 56 % du budget total. En 2013, la hausse de 5,9 % de la charge de salaires et avantages sociaux est essentiellement tributaire de deux facteurs, soit les ajouts de services et les augmentations statutaires.

## Carburant

Afin de se protéger contre le risque de fluctuations du prix du carburant, la STL a adopté une stratégie de couverture. Pour 2013, une part importante des risques associés aux besoins en carburant de la STL est protégée. Malgré cette stratégie, en raison de la tendance à la hausse du prix du carburant sur le marché, la STL prévoit que le coût carburant augmentera de 0,9 M\$, soit de 10,8 %, pour une charge totale de 9,4 M\$.

## Contrats de transport adapté

Le coût des contrats de transport adapté s'élève à 7,7 M\$ en 2013, soit une baisse de 1,5 %. Cette diminution provient du fait que la hausse de l'achalandage anticipée au budget 2012 s'est avérée être moins importante que prévu. Pour l'année 2013, une croissance des déplacements en transport adapté de 2 %, par rapport à la prévision 2012, a été budgétée.

## Contribution à l'Agence métropolitaine de transport

On note une hausse de 0,7 M\$ de la contribution à l'AMT. Cette hausse provient en grande partie de l'augmentation de la contribution à la quote-part des coûts d'exploitation et de gestion des trains de banlieue qui passe à 5,9 M\$, soit une augmentation de 1,1 M\$. Cette augmentation s'explique par un nouveau mode d'allocation des dépenses ainsi que par l'ajout de nouveaux services de trains de banlieue sur la ligne Blainville–Saint-Jérôme à partir de juillet 2013.

Quant à la contribution pour les coûts des équipements métropolitains, en raison également d'un nouveau mode de répartition des dépenses notamment des billetteries métropolitaines, elle diminue de 0,4 M\$, pour s'établir à 1,4 M\$.

## Honoraires et contrats

Les frais d'honoraires et de contrats augmenteront de 0,3 M\$. En effet, la Société poursuivra cette année la réalisation d'études en lien avec le plan de mobilité durable de la Ville de Laval, visant à améliorer l'offre de transport collectif et à réduire les GES par habitant liés au transport des Lavallois. Le budget de la STL prévoit notamment une étude sur les impacts des nouvelles technologies, des études visant la réduction des GES (par exemple, une étude sur la faisabilité d'un BHNS sur un axe lavallois important) et en dernier lieu la finalisation d'un programme de recherche qui permettra de repenser le réseau actuel de la STL.

De la même manière, la STL poursuivra en 2013 sa démarche d'amélioration continue afin de permettre la réalisation du volet *Excellence opérationnelle* de son plan d'affaires.

## Autres charges de fonctionnement

Les autres charges de fonctionnement connaîtront une augmentation de 0,3 M\$ en raison principalement de la nécessité d'investir dans l'entretien courant des infrastructures de la STL afin de les maintenir fonctionnelles.

## Entretien et réparation des véhicules

À la suite de l'optimisation du réseau de la STL, les kilomètres totaux parcourus par les véhicules en 2013 demeureront stables par rapport au budget 2012, et ce, malgré une augmentation de l'offre de service de 3,3 % en heures. Le coût d'entretien et de réparation des véhicules diminuera de 0,4 %, pour une charge totale de 4,1 M\$. Cette excellente performance s'explique en grande partie par le rajeunissement de la flotte de véhicules.

## Frais de financement et de remboursement de la dette à long terme

Les frais de financement et de remboursement de la dette à long terme de la STL diminueront en 2013 de 1,2 M\$ en raison de la diminution de ses investissements. De plus, en 2012, la STL a augmenté l'affectation à ses activités d'investissement, permettant de réaliser des économies au chapitre des frais de financement.

## Affectations

Le montant des affectations varie de 4 M\$ entre 2012 et 2013.

### Affectation – Activités d'investissement – variation de 4 M\$

La STL diminue de 4 M\$ l'affectation à ses activités d'investissement. En 2012, l'affectation aux activités d'investissement avait été augmentée de 4,8 M\$ afin de financer des acquisitions d'immobilisations et de diminuer le solde de la dette à long terme.

### Affectation – Réserves financières et fonds réservés – variation de 60 000 \$

Les affectations aux fonds réservés ont augmenté de 60 000 \$. Cette augmentation est attribuable au financement du fonds de roulement et aux activités de fonctionnement.

Il est à noter que pour l'exercice 2013, tout comme en 2012, aucune affectation du surplus accumulé n'est requise pour équilibrer les activités de fonctionnement.

### Affectation – Montant à pourvoir dans le futur – variation de 93 000 \$

L'affectation des montants à pourvoir dans le futur augmente de 93 000 \$, entre 2012 et 2013, à cause de l'augmentation du montant d'allègement pour l'excédent de la charge de fonctionnement sur le décaissement requis pour les régimes d'avantages sociaux futurs non capitalisés.



## GRILLE TARIFAIRE

### Tarifcation en vigueur

1<sup>er</sup> janvier 2013

---

#### Comptant

- ◆ Tarif ordinaire : 3,00 \$

#### Droit de passage

- ◆ Tarif ordinaire : 20,00 \$ bloc de 8 droits de passage (2,50 \$/droit)
- ◆ Tarif réduit\*\* : 14,25 \$ bloc de 8 droits de passage (1,78 \$/droit)

#### Abonnement « STL » mensuel

- ◆ Tarif ordinaire : 84,00 \$
- ◆ Tarif étudiant\* : 67,00 \$
- ◆ Tarif réduit\*\* : 50,50 \$

#### Journée SMOG

- ◆ Tarifcation comptant à 1,00 \$

**Tarif étudiant \*** : étudiants de plus de 17 ans et de moins de 26 ans au 31 octobre de l'année scolaire en cours.

**Tarif réduit \*\*** : étudiants de moins de 18 ans au 31 octobre de l'année scolaire en cours et personnes âgées de 65 ans et plus.



## PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

Le programme triennal d'immobilisations 2013-2014-2015 présente les prévisions d'investissement. La STL prévoit plus de 99,4 M\$ d'investissement pour les trois prochaines années afin de soutenir son plan d'affaires 2013-2015, ainsi que son plan stratégique 2013-2022.

Pour des fins de présentation, les projets sont regroupés selon les cinq catégories suivantes :

- Infrastructures
- Bâtiment
- Véhicules
- Systèmes technologiques et ameublement
- Machinerie, outillage et équipements

<i>(en milliers de \$)</i>	Années antérieures	2013	2014	2015	Total 2013-2015	Années ultérieures	Total
Infrastructures	25	999	2 201	250	3 450	500	3 975
Bâtiment	2 063	7 070	16 100	9 210	32 380	1 300	35 743
Véhicules	1 200	5 375	22 907	24 250	52 532	75 000	128 732
Systèmes technologiques et ameublement	5 911	3 985	1 884	794	6 663	-	12 574
Machinerie, outillage et équipements	510	1 346	1 117	1 950	4 413	2 171	7 094
<b>Total</b>	<b>9 709</b>	<b>18 775</b>	<b>44 209</b>	<b>36 454</b>	<b>99 438</b>	<b>78 971</b>	<b>188 118</b>

## LE PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2013-2014-2015 EN BREF

De 2013 à 2015, la STL prévoit investir plus de 52,5 M\$ pour l'acquisition de véhicules, ce qui représente près de 53 % de ses investissements totaux. Cette somme servira à l'acquisition et au remplacement d'autobus afin de répondre à l'augmentation du service offert à sa clientèle ainsi qu'à la mise en œuvre d'un projet pilote « autobus électrique ».

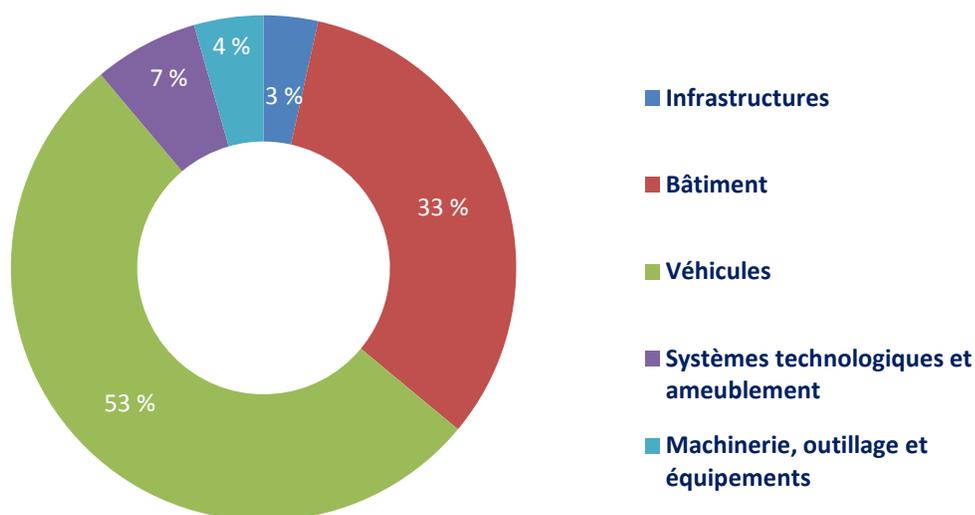
Le budget pour les projets appartenant à la catégorie Bâtiment s'élève à près de 32,4 M\$, soit 33 % des investissements totaux. Ce montant servira principalement aux projets d'agrandissement des aires de garage, d'entretien et des bureaux administratifs. Une partie de cette somme servira aussi à la construction de points de services pour la clientèle.

Près de 6,7 M\$ seront par ailleurs investis dans la catégorie Systèmes technologiques et ameublement. On y retrouve principalement des projets d'acquisition, de développement et d'implantation de systèmes opérationnels.

Environ 4,4 M\$ sont requis dans la catégorie Machinerie, outillage et équipements pour l'acquisition d'équipements embarqués dans les autobus ainsi que d'outils et équipements.

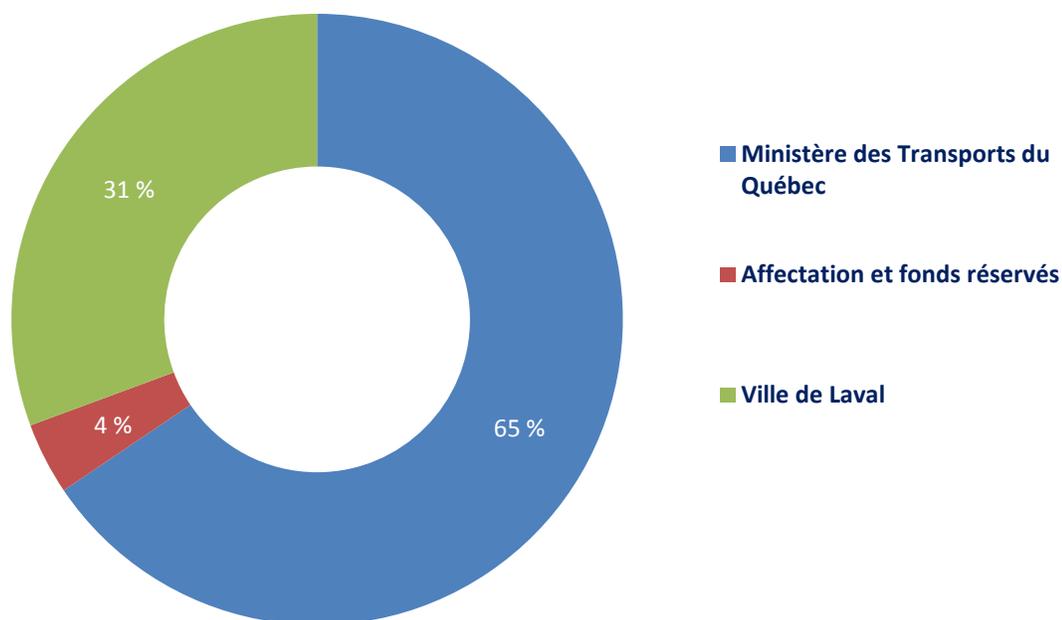
Enfin, une somme de près de 3,5 M\$ est prévue pour les infrastructures. Ce budget servira à la réalisation de mesures de préemption des feux de circulation ainsi qu'au remplacement et à l'acquisition d'abribus.

### Répartition des investissements 2013-2014-2015



## Répartition du financement 2013-2014-2015

Notons qu'à la suite des modifications apportées au Programme d'aide gouvernementale au transport collectif des personnes (PAGTCP), la majorité des projets sont maintenant admissibles à une subvention. Le taux de subvention varie, selon le type d'actif et la source de financement, entre 50 % et 85 %. Pour les trois prochaines années, le ministère des Transports du Québec portera sa part de financement à 65 %. Celle de la Ville de Laval sera de 31 %, et les 4 % restants proviendront des affectations et des fonds réservés.



## INFRASTRUCTURES

Cette rubrique regroupe les acquisitions d'abribus ainsi que la réalisation de mesures de préemption des feux de circulation.

<i>(en milliers de \$)</i>	2013	2014	2015	Total
Feux de circulation	600	2 000	-	2 600
Abribus	399	201	250	850
<b>Total</b>	<b>999</b>	<b>2 201</b>	<b>250</b>	<b>3 450</b>

### Réalisation – Feux de circulation

La STL prévoit remplacer les contrôleurs de feux de circulation par une génération intelligente qui permettra une préemption ou une interaction avec les véhicules de la STL. Ces mesures ainsi que l'étude préalable sont de l'ordre de 2,6 M\$, et elles permettront un service à la fois plus rapide et plus ponctuel. Ce projet est admissible à une subvention de 75 %.

### Acquisition d'abribus – Développement et remplacement

La STL a mis en place un programme de remplacement des abribus aux points de correspondance et aux arrêts d'autobus qui sont suffisamment achalandés. On estime l'investissement à 647 000\$ pour les trois prochaines années. Ce programme est admissible à une subvention de 75 %.

Un programme d'acquisition d'abribus permet d'ajouter des abribus aux points de correspondance et aux arrêts d'autobus qui sont suffisamment achalandés. Pour les trois prochaines années, un investissement de 203 000 \$ est prévu et est admissible à une subvention de 75 %.

## BÂTIMENT

Ce regroupement comprend des investissements de construction et/ou d'amélioration affectant le garage et les bureaux administratifs.

(en milliers de \$)	2013	2014	2015	Total
Agrandissement garage et bâtiments	6 570	13 500	6 610	26 680
Terminus	500	2 600	2 600	5 700
<b>Total</b>	<b>7 070</b>	<b>16 100</b>	<b>9 210</b>	<b>32 380</b>

### Projets d'agrandissement garage et bâtiments

Malgré les travaux d'agrandissement du garage qui se sont terminés en 2012, ce dernier atteindra selon les prévisions sa capacité maximale dès 2015. Afin de pouvoir répondre aux exigences du plan de développement et de faire face à la croissance naturelle de l'achalandage, le garage devra être agrandi de nouveau. Les travaux devront débuter en 2014.

L'accroissement de l'offre de service, ainsi qu'un environnement financier, commercial et technologique plus complexe se traduiront par ailleurs par un accroissement du personnel de soutien et, conséquemment, par un besoin de locaux additionnels. Par conséquent, les projets d'agrandissement toucheront également les locaux administratifs.

L'ensemble des projets est estimé à près de 26,7 M\$ pour la période 2013-2015. Ces investissements sont qualifiés pour une subvention couvrant 75 % des dépenses admissibles selon le PAGTCP.

### Terminus

Afin d'améliorer les conditions d'attentes de la clientèle qui a à effectuer une correspondance sur le réseau, cinq points de service seront graduellement déployés pour un montant total de 5,7 M\$.

## VÉHICULES

Cette rubrique inclut principalement les projets d'acquisition des autobus utilisés pour le transport des usagers. Elle comprend également des véhicules de gestion et d'entretien du réseau.

(en milliers de \$)	2013	2014	2015	Total
Autobus	4 375	22 750	24 250	51 375
Projet pilote « autobus électrique »	800	-	-	800
Véhicules de service	200	157	-	357
<b>Total</b>	<b>5 375</b>	<b>22 907</b>	<b>24 250</b>	<b>52 532</b>

### Acquisition d'autobus

La STL doit investir au cours des trois prochaines années 51,4 M\$ pour l'acquisition de 63 autobus. Ces acquisitions serviront pour le remplacement d'autobus et pour répondre à l'augmentation de l'offre de service, comme prévu au plan de développement. À partir de 2014, la STL a prévu acquérir uniquement des autobus hybrides afin de réduire sa consommation de diesel.

Ces dépenses d'investissement seront subventionnées en partie à 85 % et le reste, à 57 % par le ministère des Transports du Québec. Dans le cadre des mesures de mitigation, sept autobus ont été prévus et seraient subventionnés à 100 % en 2013.

### Projet pilote « autobus électrique »

La STL a lancé en 2012 un projet pilote afin de tester la technologie des autobus électriques alimentés par des batteries. Un montant de 800 000 \$ est réservé en 2013 pour la poursuite de ce projet. Celui-ci vise à se familiariser avec ce type d'équipement et avec les procédures de recharge, et il permettra de mesurer le comportement et la fiabilité de ces technologies sous nos conditions climatiques.

Une subvention de 600 000 \$ en provenance du ministère des Transports du Québec et une contribution de 100 000 \$ d'Hydro-Québec sont applicables à ce projet, dont le coût total est évalué à 2 M\$.

### Acquisition de véhicules de service

Ces investissements sont requis pour le remplacement des véhicules de service au montant de 357 000 \$. Ces remplacements visent les véhicules qui atteindront leur durée de vie utile en 2013 et 2014. La STL prévoit continuer l'achat de véhicules hybrides. Ces investissements seront subventionnés à 50 % par le ministère des Transports du Québec.

## SYSTÈMES TECHNOLOGIQUES ET AMEUBLEMENT

Cette rubrique touche principalement les acquisitions et les remplacements de systèmes technologiques et les équipements informatiques incluant les logiciels.

(en milliers de \$)	2013	2014	2015	Total
Logiciels d'exploitation	2 378	1 390	420	4 188
Optimisation et rehaussement technologique	407	374	334	1 115
Système informationnel	401	-	-	401
OPUS – Recharge à distance	320	80	-	400
Logiciel gestion	249	-	-	249
Rangement, aménagement et ameublement	100	40	40	180
Affichage en temps réel	130	-	-	130
<b>Total</b>	<b>3 985</b>	<b>1 884</b>	<b>794</b>	<b>6 663</b>

### Logiciels d'exploitation

Au cours des trois prochaines années, la STL investira près de 4,2 M\$ afin d'acquérir divers logiciels d'exploitation. Les logiciels de répartition et de planification pour l'entretien des autobus, notamment, devront être remplacés afin de laisser place à des applications plus performantes qui répondront mieux aux besoins de gestion. Ces projets sont qualifiés pour une subvention du ministère des Transports du Québec couvrant 75 % des dépenses admissibles.

### Optimisation et rehaussement technologique

Des investissements, de l'ordre de 1,1 M\$ pour les trois prochaines années, seront requis dans le but de maintenir à niveau et de soutenir différents logiciels bureautiques ainsi que l'infrastructure technologique de la STL, afin que celle-ci puisse répondre adéquatement aux besoins d'affaires.

### Système informationnel

La STL génère présentement un important volume de données. Afin de faciliter l'analyse de ces données et la prise de décision dans l'optimisation de la planification du réseau, la STL a entrepris en 2012 un projet de système informationnel. En 2013, un montant de 401 000 \$ sera investi pour implanter des outils d'analyse des données d'achalandage et de temps de parcours. Ce projet est qualifié pour une subvention de 75 % des dépenses admissibles selon le PAGTCP. Le coût total est évalué à 701 000 \$.

### **OPUS – Recharge à distance**

À la suite du projet pilote réalisé à la STM afin d'expérimenter la recharge à distance des titres de transport, l'ensemble des autorités organisatrices des transports (AOT) a décidé d'aller de l'avant avec le projet. Ceci permettra aux usagers d'acquérir un titre de transport et de consulter le contenu de leur carte OPUS sur le web. La STL désire donc implanter ce nouveau système de recharge à distance, compatible avec le système de ventes et de perception implanté en 2008. Le coût estimé pour la STL est de 400 000 \$.

### **Logiciel de gestion**

La STL implantera un logiciel pour la gestion financière et complétera l'implantation pour des prévisions budgétaires pour un montant totalisant 249 000 \$.

### **Rangement, aménagement et ameublement**

La STL investira 180 000 \$ dans le remplacement de divers équipements et d'une partie de l'ameublement.

### **Affichage en temps réel**

Ce projet sera complété en 2013 par le développement d'applications mobiles qui permettront d'assister, en temps réel, une clientèle ayant une déficience intellectuelle pour l'utilisation du réseau régulier de la STL. Le projet « STL Compagnon » sera développé en partenariat avec le Centre de réadaptation en déficience intellectuelle (CRDI) Normand-Laramée de Laval.

On prévoit un montant de 130 000 \$ en 2013 sur un total de 5,2 M\$ pour l'ensemble du projet. Ce montant est subventionné à 75 % par le ministère des Transports du Québec.

## MACHINERIE, OUTILLAGE ET ÉQUIPEMENTS

Cette catégorie d'investissement inclut des projets d'acquisition et de remplacement de machinerie, d'outillage et d'équipements associés principalement à l'entretien des autobus et des infrastructures, mais aussi des équipements embarqués à bord des autobus.

(en milliers de \$)	2013	2014	2015	Total
Équipements embarqués dans les autobus	623	1 022	1 090	2 735
Machinerie	663	45	810	1 518
Équipements et outillage	60	50	50	160
<b>Total</b>	<b>1 346</b>	<b>1 117</b>	<b>1 950</b>	<b>4 413</b>

### Équipements embarqués dans les autobus

Le plan de développement, pour les trois prochaines années, requiert l'achat de nouveaux autobus ainsi que l'acquisition de nouveaux équipements embarqués (boîtes de perception, compteurs de passagers, équipements pour le temps réel et afficheurs). Le montant prévu pour l'acquisition de ces équipements est de 1,7 M\$ pour les trois prochaines années et est qualifié pour une subvention couvrant 75 % des dépenses admissibles selon le PAGTCP.

Par ailleurs, afin de mettre en place le projet « STL Compagnon », un projet d'implantation d'une couverture Wi-Fi est prévu pour 2013. Ceci contribuera au développement et à la rétention de la clientèle en offrant aux clients l'accès gratuit à Internet à bord de tous les autobus.

Au chapitre de la promotion du transport actif, un projet d'acquisition et d'installation de supports à vélo a débuté en 2012 et se poursuit en 2013. Ce projet sera subventionné à 75 % par le PAGTCP.

Finalement, afin de réduire sa consommation de carburant, la STL mettra en place un programme de formation des chauffeurs en conduite écologique et mettra en place un outil afin de mesurer leurs habitudes de conduite.

### Équipements, outillage et machinerie

La STL doit remplacer certains équipements qui ne sont plus adaptés à la tâche, notamment pour l'entretien de la nouvelle génération d'autobus à plancher surbaissé. De plus, de nombreux équipements ont atteint leur durée de vie utile et devront être remplacés. Ces acquisitions sont nécessaires afin d'assurer la qualité du service. Pour les trois prochaines années, ces investissements totaliseront 1,7 M\$, certains d'entre eux étant admissibles à une subvention de 75 %.



## ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES

<i>(en milliers de \$)</i>	<b>Budget 2013</b>	<b>Budget 2012</b>	<i>Écart</i>
<b>Revenus</b>			
Contribution de la Ville de Laval	55 550	55 550	-
Usagers	31 639	30 706	933
Subventions du gouvernement du Québec	15 921	14 523	1 398
Contribution de l'Agence métropolitaine de transport	12 237	14 131	(1 894)
Autres revenus	3 902	3 536	366
	<b>119 249</b>	<b>118 446</b>	<b>803</b>
<b>Charges</b>			
Administration générale	17 065	15 666	1 399
Transport régulier	51 517	49 592	1 925
Transport adapté	8 325	8 396	(71)
Carburant	9 424	8 509	915
Contribution à l'Agence métropolitaine de transport	7 356	6 663	693
Entretien des autobus et infrastructures	18 749	17 534	1 215
Frais de financement	2 918	3 605	(687)
Amortissement	13 415	11 375	2 040
	<b>128 769</b>	<b>121 340</b>	<b>7 429</b>
<b>Résultat avant conciliation à des fins fiscales</b>	<b>(9 520)</b>	<b>(2 894)</b>	<b>(6 626)</b>
<b>Conciliation à des fins fiscales</b>			
<i>Ajouter (déduire)</i>			
<b>Immobilisations</b>			
Amortissement	13 415	11 375	2 040
<b>Financement</b>	<b>(3 493)</b>	<b>(4 045)</b>	<b>552</b>
<b>Affectations</b>			
Activités d'investissement	(1 485)	(5 486)	4 001
Excédent accumulé			
Réserves financières et fonds réservés	(87)	(27)	(60)
Montants à pourvoir dans le futur	1 170	1 077	93
	<b>(402)</b>	<b>(4 436)</b>	<b>4 034</b>
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>



## ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES

<i>(en milliers de \$)</i>	<b>Budget 2013</b>	<b>Budget 2012</b>	<i>Écart</i>
<b>Revenus d'investissement</b>			
Subventions du gouvernement du Québec	<b>13 514</b>	15 811	(2 297)
Autres revenus	-	193	(193)
	<b>13 514</b>	16 004	(2 490)
<b>Conciliation à des fins fiscales</b>			
<i>Ajouter (déduire)</i>			
<b>Immobilisations</b>			
Acquisition			
Infrastructures	<b>(999)</b>	(469)	(530)
Bâtiment	<b>(7 070)</b>	(9 716)	2 646
Véhicules	<b>(5 375)</b>	(7 948)	2 573
Systèmes technologiques et ameublement	<b>(3 985)</b>	(5 208)	1 223
Machinerie, outillage et équipements	<b>(1 346)</b>	(1 646)	300
	<b>(18 775)</b>	(24 987)	6 212
<b>Financement</b>			
Financement à long terme des activités d'investissement	<b>2 761</b>	3 248	(487)
<b>Affectations</b>			
Activités de fonctionnement	<b>1 485</b>	5 486	(4 001)
Excédent accumulé			
Excédent de fonctionnement affecté	<b>1 015</b>	-	1 015
Réserves financières et fonds réservés	-	249	(249)
	<b>2 500</b>	5 735	(3 235)
	<b>(13 514)</b>	(16 004)	2 490
<b>Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales</b>	<b>-</b>	-	-

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour l'exercice courant.



## DÉFINITION DES RUBRIQUES DE REVENUS, DE CHARGES, DU FINANCEMENT ET DES AFFECTATIONS

### REVENUS

#### **Contribution de la Ville de Laval**

Contribution de la Ville de Laval pour le transport en commun sur son territoire.

#### **Usagers**

Revenus provenant de la clientèle qui utilise les services de transport régulier ainsi que les services de transport adapté.

Les revenus provenant de la vente de titres mensuels métropolitains sont répartis entre les sociétés de transport en fonction du nombre de titres utilisés et des kilomètres parcourus par les passagers sur chaque réseau. Le kilométrage est déterminé à partir des données de sondages effectués dans les réseaux de transport régionaux sur le territoire de l'Agence métropolitaine de transport.

#### **Subventions du gouvernement du Québec**

##### **Transport régulier**

Subvention versée par le gouvernement du Québec pour des dépenses de fonctionnement, conformément aux programmes décrétés.

##### **Transport adapté**

Subvention accordée par le gouvernement du Québec pour le service de transport adapté, en vertu du Programme d'aide gouvernementale au transport adapté aux personnes handicapées.

##### **Investissement**

Subventions versées par le gouvernement du Québec pour des dépenses d'investissement, conformément aux programmes décrétés.

#### **Contribution de l'Agence métropolitaine de transport**

L'AMT verse des aides afin de compenser les services offerts par la STL sur le réseau de transport métropolitain.

## **Autres revenus**

Ensemble des autres revenus provenant, entre autres, de contrats de service, d'intérêts et de publicité.

## **CHARGES**

### **Salaires et avantages sociaux**

Rémunération du personnel incluant la contribution de l'employeur aux différents régimes gouvernementaux ainsi que les coûts associés aux programmes d'avantages sociaux conventionnés et futurs.

#### **Avantages sociaux conventionnés**

Contributions de la STL aux différents programmes d'avantages sociaux offerts aux employés de la STL, notamment, les différents régimes d'assurance.

#### **Avantages sociaux futurs**

Charges associées aux prestations de retraite, aux programmes d'avantages sociaux complémentaires de retraite et postérieurs à l'emploi, offerts aux employés de la STL.

### **Carburant**

Coûts relatifs au carburant biodiesel des autobus et au carburant des véhicules de service.

### **Contrats de transport adapté**

Coûts versés aux opérateurs privés pour assurer le service de transport adapté pour la STL.

### **Contribution à l'Agence métropolitaine de transport**

Contribution de la STL au financement des coûts d'exploitation et de gestion des trains de banlieue et des équipements métropolitains.

### **Entretien et réparation des véhicules**

Coûts reliés à l'opération et à l'entretien des autobus et des véhicules de service, comme les pneus, les pièces de rechange et les petits outils.

## **Honoraires et contrats**

Honoraires versés pour des consultations dans différents domaines d'expertise, comme les relations de travail et les services juridiques, administratifs et informatiques.

Coûts des services pour l'exécution de certains contrats, par exemple, le contrat de surveillance et le contrat de taxi pour le transport régulier.

## **Autres charges d'exploitation**

Ensemble des autres charges reliées au fonctionnement de la STL. On y retrouve les coûts d'assurances et d'immatriculation, d'entretien et de réparation des bâtiments et équipements, des services publics, de matériel et fournitures, de location d'équipements ainsi que de cotisations et frais de représentation.

## **Frais de financement**

Frais d'intérêt sur les emprunts à court terme et frais bancaires.

Coûts de financement des emprunts à long terme de la STL reliés aux activités d'investissement.

Charge d'intérêt nette au titre des avantages sociaux futurs.

## **Réserve statutaire**

Le gouvernement du Québec permet aux sociétés de transport de prévoir un montant statutaire dans leur budget pour compenser les dépenses imprévues. Ce montant est fixé à 1,5 % du budget total.

## **Amortissement**

À l'exception des terrains, dont la vie est habituellement illimitée, les immobilisations corporelles ont une durée de vie limitée. L'amortissement est une charge imputée aux résultats pour rendre compte du fait que la durée de vie des immobilisations est limitée et pour répartir le coût de l'immobilisation sur les exercices au cours desquels est consommé son potentiel de service.

Le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire permet de déduire entièrement la charge d'amortissement lors de la conciliation à des fins fiscales.

## **FINANCEMENT**

### **Remboursement de la dette à long terme**

Coût en capital du remboursement de la dette à long terme contractée pour des activités d'investissement. Ce montant exclut la portion du capital qui est subventionnée.

## AFFECTATIONS

### **Affectation – Activités d'investissement**

La STL attribue des revenus généraux aux activités d'investissement.

### **Affectation – Excédent de fonctionnement affecté, réserves financières et fonds réservés**

#### **Excédent de fonctionnement affecté**

La STL affecte, à ses opérations courantes, le surplus accumulé, s'il y a lieu.

#### **Réserves financières et fonds réservés**

Ces affectations représentent l'utilisation de l'avoir des réserves financières et des fonds réservés aux fins des activités de fonctionnement de l'exercice, ainsi que l'attribution d'un revenu provenant des activités de fonctionnement de l'exercice à l'avoir en réserves financières et en fonds réservés.

La STL possède deux types de fonds réservés :

- ◆ **Fonds de roulement**

Le Fonds de roulement sert à financer, à moyen terme, certaines acquisitions en immobilisation. Les emprunts au Fonds de roulement doivent être remboursés sur une période maximale de cinq ans.

- ◆ **Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés**

La STL affecte le solde disponible de règlements d'emprunt dont le remboursement se termine dans l'année budgétaire.

### **Affectation – Montants à pourvoir dans le futur**

Ces affectations représentent la portion annuelle du montant à pourvoir dans le futur de l'avoir des contribuables (avantages sociaux futurs constatés au 1<sup>er</sup> janvier 2007 et postérieurement), devant être considérée aux fins du surplus (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales.

# Le budget 2013 *de la* **STL**



[stl.laval.qc.ca](http://stl.laval.qc.ca)

